

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS



THINK AHEAD.
STAY AHEAD.

TABLE DES MATIÈRES

- 2 Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 3 Avis aux porteurs de parts
- 4 États financiers du Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Plus Picton Mahoney
- 20 Notes annexes

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers semestriels ci-joints ont été dressés par Picton Mahoney Asset Management, gestionnaire du Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Plus Picton Mahoney (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de toutes les informations et déclarations contenues dans ces états financiers semestriels.

Les états financiers semestriels ont été préparés conformément aux exigences des Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. La direction maintient des processus appropriés pour s'assurer que les informations financières publiées sont pertinentes et fiables.

Picton Mahoney Asset Management

Toronto (Ontario)

Le 29 août 2024

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

L'auditeur du Fonds n'a pas examiné les présents états financiers.

Picton Mahoney Asset Management, le gestionnaire des Fonds, nomme un auditeur indépendant pour examiner les états financiers annuels du Fonds. Lorsque les états financiers intermédiaires d'un fonds ne sont pas examinés par un auditeur, la législation sur les valeurs mobilières exige la présentation d'une note qui en fait mention.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 juin 2024 (non audité) et au 31 décembre 2023

	30 juin 2024 \$	31 décembre 2023 \$
Actif		
Actif courant		
Positions acheteur, à la juste valeur*	843 274 215	804 503 352
Trésorerie	51 483 497	1 780 646
Trésorerie, cédée en garantie	52 775 229	136 028 375
Options achetées*	4 798 694	557 164
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	61 099	27 559 309
Gain latent sur les contrats sur différence	61 049	32 686
Gain latent sur les contrats à terme de gré à gré	465 367	1 394 312
Souscriptions à recevoir	3 268 365	288 563
Montant à recevoir pour les placements vendus	-	1 718 830
Dividendes à recevoir	89 094	1 125 205
Intérêts et autres montants à recevoir	3 348 338	1 191 453
	959 624 947	976 179 895
Passif		
Passifs courants		
Positions vendeur, à la juste valeur**	91 594 781	184 911 646
Options vendues**	430 840	314 770
Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	2 723 305	201 398
Perte latente sur les contrats sur différence	4 652 662	2 504 057
Frais de gestion à payer	1 899 622	447 485
Rémunération au rendement à verser	1 014 259	132 374
Rachats à payer	39 725	524 780
Charges à payer	860 793	1 106 499
Achats de placements à payer	-	8 427 847
Intérêts à payer	113 193	2 086 014
Dividendes à payer	380 472	609 090
	103 709 652	201 265 960
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	855 915 295	774 913 935
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie		
Catégorie A	29 429 266	31 109 907
Catégorie F	610 642 441	600 682 187
Catégorie I	215 843 588	143 121 841
Nombre de parts rachetables en circulation		
Catégorie A	2 250 916	2 429 462
Catégorie F	44 248 171	44 495 536
Catégorie I	20 079 679	13 745 739
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Catégorie A	13,07	12,81
Catégorie F	13,80	13,50
Catégorie I	10,75	10,41
* Positions acheteur, au coût	829 847 959	811 301 389
** Positions vendeur, au coût	(91 394 729)	(184 737 704)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé au nom du gestionnaire

David Picton

Arthur Galloway




Président

Chef des finances

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Semestres clos les 30 juin (non audité)

	2024 \$	2023 \$
Revenus		
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés		
Intérêts à distribuer	8 809 096	2 194 520
Dividendes	3 664 600	1 435 078
Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options	25 269 796	40 762 426
Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme, les contrats sur différence et les contrats à terme de gré à gré	397 401	6 909 227
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options, des contrats de change à terme, des contrats sur différence et des contrats à terme de gré à gré	(8 737 026)	(39 681 538)
Intérêts et coûts d'emprunt	(172 839)	(5 920 900)
Charge de dividendes	(3 534 842)	(916 328)
Frais liés au contrat à terme de gré à gré	(465 081)	(993 063)
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés	25 231 105	3 789 422
Autres revenus		
Revenu de prêt de titres	3 929	510
Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs	2 734 924	810 904
Total des revenus	27 969 958	4 600 836
Charges		
Frais de gestion	3 727 567	3 764 326
Rémunération au rendement	2 668 598	-
Coûts de transactions	942 108	1 407 038
Retenues d'impôts	274 679	104 594
Frais d'administration	234 947	213 552
Information aux porteurs de titres	200 914	189 681
Honoraires d'audit	58 150	54 762
Frais juridiques	57 811	56 475
Frais du comité d'examen indépendant	3 496	3 391
Total des charges avant déduction des charges absorbées par le gestionnaire	8 168 270	5 793 819
Moins : Charges absorbées par le gestionnaire	-	-
Total des charges après déduction des charges absorbées par le gestionnaire	8 168 270	5 793 819
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	19 801 688	(1 192 983)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie		
Catégorie A	631 227	(261 020)
Catégorie F	13 498 714	(1 113 487)
Catégorie I	5 671 747	181 524
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Catégorie A	0,27	(0,09)
Catégorie F	0,30	(0,02)
Catégorie I	0,33	0,03

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Semestres clos les 30 juin (non audité)

	2024 \$	2023 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période		
Catégorie A	31 109 907	36 319 580
Catégorie F	600 682 187	559 791 759
Catégorie I	143 121 841	43 316 552
	<u>774 913 935</u>	<u>639 427 891</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Catégorie A	631 227	(261 020)
Catégorie F	13 498 714	(1 113 487)
Catégorie I	5 671 747	181 524
	<u>19 801 688</u>	<u>(1 192 983)</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Catégorie A	2 253 865	3 938 349
Catégorie F	133 010 743	169 470 365
Catégorie I	75 400 000	64 065 000
	<u>210 664 608</u>	<u>237 473 714</u>
Rachat de parts rachetables		
Catégorie A	(4 565 733)	(5 863 841)
Catégorie F	(136 549 203)	(122 891 207)
Catégorie I	(8 350 000)	(6 100 050)
	<u>(149 464 936)</u>	<u>(134 855 098)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>61 199 672</u>	<u>102 618 616</u>
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>81 001 360</u>	<u>101 425 633</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période		
Catégorie A	29 429 266	34 133 068
Catégorie F	610 642 441	605 257 430
Catégorie I	215 843 588	101 463 026
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	<u>855 915 295</u>	<u>740 853 524</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Semestres clos les 30 juin (non audité)

	2024 \$	2023 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	19 801 688	(1 192 983)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte de change latente sur la trésorerie	(3 048 761)	(227 179)
(Gain) perte nette réalisée sur les placements et les options	(25 269 796)	(40 762 426)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements, des options, des contrats de change à terme, des contrats sur différence et des contrats à terme de gré à gré	8 737 026	39 681 538
(Augmentation) diminution des intérêts et autres montants à recevoir	(2 156 885)	(779 620)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	1 036 111	225 087
Augmentation (diminution) des intérêts à payer	(1 972 821)	937 683
Augmentation (diminution) des dividendes à payer	(228 618)	93 915
Augmentation (diminution) des autres montants et charges à payer	2 088 316	(323 700)
Achat de titres – position acheteur et rachat de placements vendus à découvert	(1 885 368 691)	(1 921 811 613)
Produit tiré de la vente de titres – position acheteur et produit de la vente à découvert de placements	1 792 048 560	1 904 196 610
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	<u>(94 333 871)</u>	<u>(19 962 688)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	207 116 926	235 571 697
Montants versés au rachat de parts rachetables	(149 382 111)	(133 536 791)
Augmentation (diminution) des emprunts sur marge	-	(44 852 129)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	<u>57 734 815</u>	<u>57 182 777</u>
Gain (perte) de change latent sur la trésorerie	3 048 761	227 179
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(36 599 056)	37 220 089
Trésorerie à l'ouverture de la période	137 809 021	23 574 766
Trésorerie à la clôture de la période	<u>104 258 726</u>	<u>61 022 034</u>
Trésorerie	51 483 497	58 492 103
Trésorerie, cédée en garantie	52 775 229	2 529 931
Trésorerie nette (découvert)	<u>104 258 726</u>	<u>61 022 034</u>
Éléments classés dans les activités d'exploitation :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts	6 652 211	1 414 900
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	4 426 032	1 555 571
Intérêts et coûts d'emprunt payés	(2 145 660)	(4 983 217)
Dividendes payés	(3 763 460)	(822 413)

Déduction faite des transferts hors trésorerie et des substitutions de 567 880 \$ (493 576 \$ en 2023)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2024 (non audité)

Mon-naie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Mon-naie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
POSITIONS ACHETEUR (99,1 %)					415 766	ChampionX Corp.	19 062 770	18 893 541	
Actions canadiennes (6,8 %)					668 300	Churchill Capital Corp. IX	9 161 446	9 272 673	
Consommation discrétionnaire (1,6 %)					1 466 200	Churchill Capital Corp. VII	20 458 414	21 609 502	
	542 000	Park Lawn Corp.	14 065 007	14 097 420	32 510	Direct Selling Acquisition Corp., bons de souscription	857	3 190	
Produits financiers (4,3 %)					43 296	Electriq Power Holdings Inc., bons de souscription, 31-07-28	1 999	59	
	439 400	Banque canadienne de l'Ouest	18 501 273	19 061 172	77 400	Endeavor Group Holdings Inc.	2 796 679	2 862 744	
	134 202	FG Acquisition Corp., bons de souscription, 05-04-30	23 283	165 271	81 364	Everbridge Inc.	3 649 024	3 895 577	
	388 800	Corporation Nuvei, NASD	17 099 025	17 226 562	115 800	Everest Consolidator Acquisition Corp.	1 727 434	1 783 403	
	63 300	Osisko Green Acquisition Ltd.	-	6	62 774	ExcelFin Acquisition Corp., bons de souscription	1 119	3 204	
	7 200	VM Hotel Acquisition Corp.	91 152	83	10	Exxon Mobil Corp.	1 587	1 575	
	21 600	VM Hotel Acquisition Corp., restr.	230	249	49 320	Griid Infrastructure Inc., bons de souscription, 21-12-28	1 047	4 333	
			35 714 963	36 453 343	743 600	HashiCorp Inc.	33 554 295	34 279 613	
Technologies de l'information (0,9 %)					116 177	Hess Corp.	23 334 430	23 451 282	
	659 100	Copperleaf Technologies Inc.	7 784 454	7 810 335	41 820	iLearningEngines Holdings Inc., bons de souscription, 02-03-26	2 569	38 621	
Total des actions canadiennes – position acheteur									
			57 564 424	58 361 098	97 340	Insight Acquisition Corp., bons de souscription	2 414	5 208	
Titres de créance canadiens (7,4 %)					256 766	Juniper Networks Inc.	12 905 571	12 810 017	
Billets à court terme (7,4 %)					659 670	Marathon Oil Corp.	25 583 460	25 879 146	
CAD	65 000 000	Bons du Trésor du Canada, 5,003 %, 04-07-24	63 540 750	63 540 750	24 370	Montana Technologies Corporation, bons de souscription, 14-03-29	572	48 019	
Obligations de sociétés (0,0 %)					51 096	Newbury Street Acquisition Corp., bons de souscription, 31-12-27	2 401	4 125	
CAD	383 000	Park Lawn Corp., 5,750 %, 31-12-25	390 011	391 556	12 290	Northern Star Investment Corp. II, bons de souscription, 31-01-28	61	87	
Total des titres de créance canadiens – position acheteur									
			63 930 761	63 932 306	193 700	Overseas Shipholding Group Inc.	2 235 960	2 247 610	
Actions mondiales (67,5 %)					81 100	Papaya Growth Opportunity Corp. I, bons de souscription	1 313	3 884	
Actions américaines (37,1 %)					131 772	Perficient Inc.	13 228 568	13 485 349	
	64 920	Achari Ventures Holdings Corp. I, bons de souscription, 15-10-26	1 008	2 221	60 400	Pershing Square Tontine Holdings Ltd.	-	8	
	97 340	AltEnergy Acquisition Corp., bons de souscription	4 503	7 978	15 100	Pershing Square Tontine Holdings Ltd., droits	-	2	
	292 800	AssetMark Financial Holdings Inc.	13 708 230	13 842 504	155 100	PowerSchool Holdings Inc.	4 761 860	4 751 836	
	81 100	Atlantic Coastal Acquisition Corp. II, bons de souscription	1 279	8 589	48 690	Roadzen Inc., bons de souscription, 30-11-28	733	2 665	
	129 800	Axonics Inc.	11 953 400	11 940 797	231 397	SilverBox Corp. III	3 154 408	3 356 287	
	194 190	Cerevel Therapeutics Holdings Inc.	11 071 619	10 865 244	68 900	SilverBox Corp. III, bons de souscription, 28-04-28	-	13 435	
	48 690	CERo Therapeutics Holdings Inc., bons de souscription, 01-09-26	467	1 332	305 017	Squarespace Inc.	18 159 110	18 209 783	
	424 397	CF Acquisition Corp. VII	5 848 126	6 367 610	310 000	Stericycle Inc.	25 131 534	24 657 982	
	32 509	CF Acquisition Corp. VII, bons de souscription, 15-03-26	648	2 447	48 690	Syntec Optics Holdings Inc., bons de souscription, 08-11-26	879	10 487	

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2024 (non audité)

Mon- naie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Mon- naie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
	48 690	Tevogen Bio Holdings Inc., bons de souscription, 04-11-26	684	1 339		75 866	Colombier Acquisition Corp. II, bons de souscription, 31-12-28	-	31 143
	197 013	United States Steel Corp.	12 646 660	10 190 188		32 510	Consilium Acquisition Corp. I Ltd., bons de souscriptions, 01-06-27	242	6 450
	376 000	US Silica Holdings Inc.	7 955 782	7 948 988		64 920	CSLM Acquisition Corp., droits	1 085	10 216
	105 318	Viveon Health Acquisition Corp., bons de souscription, 31-12-27	3 833	865		81 100	DP Cap Acquisition Corp. I, bons de souscription	1 084	4 850
	482 105	WestRock Co.	26 153 596	33 155 810		97 340	Enphys Acquisition Corp., bons de souscription, 15-07-24	3 231	4 662
	219 621	Whole Earth Brands Inc.	1 411 128	1 460 514		97 340	Finnovate Acquisition Corp., bons de souscription	840	2 691
	32 510	XBP Europe Holdings Inc., bons de souscription, 31-12-27	1 740	1 824		81 727	Global Blue Group Holding AG, bons de souscription, 31-08-25	149 098	8 946
	113 610	Zeo Energy Corp., bons de souscription, 20-10-26	2 341	9 327		162 360	Global Technology Acquisition Corp. I, bons de souscription	4 489	11 130
	64 920	Zoomcar Holdings Inc., bons de souscription, 01-07-28	706	942		162 731	GP-ACT III Acquisition Corp.	890	891
			<u>309 688 264</u>	<u>317 393 766</u>		1 452 800	GP-ACT III Acquisition Corp., NASD	19 892 377	19 919 071
						203 414	GP-ACT III Acquisition Corp., bons de souscription, 31-12-27	278 261	278 340
						779 800	Graf Global Corp.	10 679 488	10 671 206
						93 560	Graf Global Corp., parts de cat. A	515	512
						116 949	Graf Global Corp., parts de cat. B	160 530	160 027
						154 300	Haymaker Acquisition Corp. 4	2 047 071	2 219 035
						73 250	Haymaker Acquisition Corp. 4, bons de souscription, 12-09-28	-	17 540
						868 900	Inflection Point Acquisition Corp. II	12 259 252	12 602 920
						91 550	Inflection Point Acquisition Corp. II, bons de souscription, 17-07-28	-	11 863
						79 740	Investcorp India Acquisition Corp., bons de souscription, 28-06-27	909	4 725
						424 400	Israel Acquisitions Corp.	5 785 203	6 399 595
						383 000	Israel Acquisitions Corp., bons de souscription, 28-02-28	-	25 732
						215 032	Learn CW Investment Corp.	3 061 091	3 207 193
						303 600	Legato Merger Corp. III	4 106 032	4 201 363
						151 800	Legato Merger Corp. III, bons de souscription, 28-03-29	-	27 024
						1 162 300	Lionheart Holdings	15 954 263	15 904 271
						140 338	Lionheart Sponsor, LLC, parts de cat. A	638	634
						175 424	Lionheart Sponsor, LLC, parts de cat. B	241 305	240 041
Actions internationales (30,4 %)									
	540 200	Agriculture & Natural Solutions Acquisition Corp.	7 427 881	7 569 201					
	189 650	Agriculture & Natural Solutions Acquisition Corp., bons de souscription, 31-12-28	-	45 414					
	463 100	Alchemy Investments Acquisition Corp. 1	6 300 537	6 799 391					
	206 650	Alchemy Investments Acquisition Corp. 1, bons de souscription, 26-06-28	-	39 588					
	1 531 000	Ares Acquisition Corp. II	21 186 243	22 352 965					
	283 250	Ares Acquisition Corp. II, bons de souscription, 12-06-28	-	50 386					
	446 035	Atlantica Sustainable Infrastructure PLC	13 497 400	13 396 735					
	48 690	Borealis Foods Inc., bons de souscription, 26-08-26	1 301	5 163					
	96 400	Bowen Acquisition Corp.	1 275 529	1 469 460					
	97 340	Cactus Acquisition Corp. 1 Ltd., bons de souscriptions	1 940	7 193					
	188 400	Capri Holdings Ltd.	11 893 321	8 527 896					
	48 690	Captivision Inc., bons de souscription, 16-11-28	821	5 330					
	501 930	Cartesian Growth Corp. II	7 075 003	7 747 254					
	1 437 900	Centurion Acquisition Corp.	19 804 967	19 655 753					
	161 045	Centurion Acquisition Corp., parts de cat. A	883	881					
	201 306	Centurion Acquisition Corp., parts de cat. B	275 939	275 456					
	88 410	Chain Bridge I	1 305 977	1 336 778					
	113 900	Chenghe Acquisition I Co.	1 700 669	1 775 962					
	155 000	Chenghe Acquisition II Co.	2 129 618	2 123 055					
	227 598	Colombier Acquisition Corp. II	3 116 495	3 199 969					

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2024 (non audité)

Mon- naie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Mon- naie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
	162 731	M3-Brigade Sponsor V LLC, parts de cat A	889	891					
	135 610	M3-Brigade Sponsor V LLC, parts de cat B	277 916	278 342					
	55 560	Mars Acquisition Corp., droits	-	16 726					
	251 900	Melar Acquisition Corp. I	3 457 695	3 446 860					
	36 418	Moringa Acquisition Corp., bons de souscription, 10-02-26	2 537	5 482					
1	080 400	Nabors Energy Transition Corp. II	14 839 063	15 567 127	USD	5 424 000	Catalent Pharma Solutions Inc., 3,125 %, 15-02-29	7 070 920	7 109 642
	219 750	Nabors Energy Transition Corp. II, bons de souscription, 05-09-28	-	30 069	USD	6 215 000	Everbridge Inc., 0,000 %, 15-03-26	8 349 960	8 397 959
	32 509	Noble Rock Acquisition Corp., bons de souscription, 31-12-27	2 156	1 335	USD	2 711 000	Model N Inc., 1,875 %, 15-03-28	3 652 383	3 688 438
	34 010	Onyx Acquisition Co I, bons de souscription	758	1 247	USD	775 000	Perficient Inc., 0,125 %, 15-11-26	1 022 702	1 030 172
	129 850	Pearl Holdings Acquisition Corp., bons de souscription, 15-12-26	3 182	7 107				20 095 965	20 226 211
	391 320	Perception Capital Corp. IV	5 345 329	6 066 769					
	32 460	PowerUp Acquisition Corp., bons de souscription, 18-02-27	501	1 337					
	648 300	Project Energy Reimagined Acquisition Corp.	9 155 420	9 332 270					
	77 500	RF Acquisition Corp. II	1 054 350	1 067 360					
	944 550	Rigel Resource Acquisition Corp.	13 444 073	14 643 684					
	64 920	Roth CH Acquisition Co., bons de souscription, 29-10-28	2 128	107					
	39 209	SCHMID Group NV, bons de souscription, 25-08-28	1 614	24 143					
	578 800	Slam Corp.	8 662 226	8 814 937					
	192 900	Spark I Acquisition Corp.	2 646 152	2 731 921					
	93 000	Spark I Acquisition Corp., bons de souscription, 27-11-28	-	21 761					
	786 300	Spring Valley Acquisition Corp. II	11 011 925	11 953 576					
	84 354	TortoiseEcofin Acquisition Corp. III, bons de souscription	318	346					
	781 860	Tristar Acquisition I Corp.	11 422 938	11 928 872					
	146 130	Valuence Merger Corp. I, bons de souscription, 01-03-27	2 157	7 998					
	148 720	Zalatoris II Acquisition Corp.	2 158 148	2 228 327					
	20 950	Zooz Power Ltd.	3 528	64 500					
	105 580	Zooz Power Ltd., bons de souscription, 04-04-29	1 614	4 334					
			255 119 035	260 603 329					
		Total des actions mondiales – position acheteur	564 807 299	577 997 095					
							Titres de créance mondiaux (16,8 %)		
							Billets à court terme (14,0 %)		
					USD	89 200 000	Bons du Trésor des États- Unis, 5,214 %, 15-08-24	118 712 364	119 594 586
							Obligations du Trésor des États-Unis (2,4 %)		
					USD	5 424 000	Catalent Pharma Solutions Inc., 3,125 %, 15-02-29	7 070 920	7 109 642
					USD	6 215 000	Everbridge Inc., 0,000 %, 15-03-26	8 349 960	8 397 959
					USD	2 711 000	Model N Inc., 1,875 %, 15-03-28	3 652 383	3 688 438
					USD	775 000	Perficient Inc., 0,125 %, 15-11-26	1 022 702	1 030 172
								20 095 965	20 226 211
							Obligations internationales (0,4 %)		
					USD	2 360 000	Atlantica Sustainable Infrastructure PLC, 4,125 %, 15-06-28	3 154 561	3 162 919
							Total des titres de créance mondiaux – position acheteur	141 962 890	142 983 716
							Options (0,6 %)		
							Total des options achetées – se reporter à l'annexe A	1 845 506	4 798 694
							Coûts de transactions	(262 921)	-
							Total – positions acheteur	829 847 959	848 072 909
							POSITIONS VENDEUR (-10,8 %)		
							Actions canadiennes (-2,5 %)		
							Produits financiers (-2,5 %)		
						(194 217)	Banque Nationale du Canada	(21 025 424)	(21 074 487)
							Total des actions canadiennes – position vendeur	(21 025 424)	(21 074 487)
							Actions mondiales (-8,2 %)		
							Actions américaines (-5,9 %)		
						(114 247)	Chevron Corp.	(23 521 467)	(24 453 026)
						(168 269)	ConocoPhillips	(26 184 936)	(26 335 994)
								(49 706 403)	(50 789 020)
							Actions internationales (-2,3 %)		
						(305 634)	Schlumberger NV	(19 833 356)	(19 731 274)
							Total – actions mondiales – position vendeur	(69 539 759)	(70 520 294)

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2024 (non audité)

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie**	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
		Options (-0,1 %)							
		Total – options vendues – se reporter à l'annexe A	(803 207)	(430 840)					
		Coûts de transactions	(26 339)	-					
		Total – positions vendeur	(91 394 729)	(92 025 621)					
		Contrats de change à terme (-0,3 %)							
		Total – couverture des devises – se reporter à l'annexe B		(2 662 206)					
		CONTRATS SUR DIFFÉRENCE (-0,5 %)							
		Total – contrats sur différence – se reporter à l'annexe C		(4 591 613)					
		CONTRATS À TERME DE GRÉ À GRÉ (0,1 %)							
		Total – contrats à terme de gré à gré – se reporter à l'annexe D		465 367					
							TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE (87,6 %)	738 453 230	749 258 836
							Autres actifs, moins les passifs (12,4 %)		106 656 459
							TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (100,0 %)		855 915 295

* Monnaie d'origine du titre de créance

** Le Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Plus Picton Mahoney détenait une participation indirecte de 8,90 % 2) dans le Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney par l'intermédiaire de ses contrats à terme de gré à gré, qui représentait 1,58 % 1) de son actif net. Picton Mahoney Asset Management est le fiduciaire et le gestionnaire des fonds ci-dessus.

1) La participation indirecte correspond à la valeur totale du fonds de référence divisée par la valeur liquidative totale du Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Plus Picton Mahoney.

2) La participation correspond à la valeur totale des parts de catégorie I du fonds de référence divisée par la valeur liquidative totale du Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney.

ANNEXE A

OPTIONS (0,5 %)

Émetteur	Type d'option	Nombre d'options	Prix d'exercice \$	Échéance	Coût moyen \$	Juste valeur \$
Capri Holdings Ltd.	Option d'achat	775	45 \$	Octobre 2024	181 154	307 537
Stericycle Inc.	Option d'achat	388	60 \$	Novembre 2024	127 204	55 921
United States Steel Corp.	Option d'achat	497	53 \$	Septembre 2024	36 718	14 622
					345 076	378 080
Capri Holdings Ltd.	Option de vente	1 884	40 \$	Août 2024	355 605	1 920 588
Cerevel Therapeutics Holdings	Option de vente	2 143	35 \$	Décembre 2024	330 933	579 144
Juniper Networks Inc.	Option de vente	1 531	35 \$	Janvier 2025	145 881	356 140
United States Steel Corp.	Option de vente	1 930	40 \$	Janvier 2025	668 011	1 564 742
					1 500 430	4 420 614
Total des options achetées					1 845 506	4 798 694
Axonics Inc.	Option d'achat – position vendeur	(193)	70 \$	Juillet 2024	(24 406)	(3 301)
Capri Holdings Ltd.	Option d'achat – position vendeur	(775)	40 \$	Août 2024	(20 657)	(42 419)
Capri Holdings Ltd.	Option d'achat – position vendeur	(1 901)	55 \$	Août 2024	(302 603)	(19 509)
Cerevel Therapeutics Holdings	Option d'achat – position vendeur	(1 335)	45 \$	Décembre 2024	(32 529)	(22 834)
Endeavor Group Holdings Inc.	Option d'achat – position vendeur	(387)	27 \$	Novembre 2024	(19 474)	(22 506)
Hashicorp Inc.	Option d'achat – position vendeur	(193)	33 \$	Août 2024	(31 401)	(37 508)
Juniper Networks Inc.	Option d'achat – position vendeur	(453)	40 \$	Janvier 2025	(15 363)	(4 649)
Model N Inc.	Option d'achat – position vendeur	(893)	30 \$	Juillet 2024	(85 902)	(10 215)
Powerschool Holdings Inc.	Option d'achat – position vendeur	(396)	23 \$	Août 2024	(18 419)	(13 823)
Stericycle Inc.	Option d'achat – position vendeur	(582)	60 \$	Août 2024	(97 912)	(64 069)
Stericycle Inc.	Option d'achat – position vendeur	(774)	65 \$	Août 2024	(18 042)	(9 302)
Vizio Holding Corp.	Option d'achat – position vendeur	(775)	11 \$	Août 2024	(15 361)	(23 861)
					(682 069)	(273 996)
Axonics Inc.	Option de vente – position vendeur	(174)	68 \$	Juillet 2024	(29 026)	(28 458)
United States Steel Corp.	Option de vente – position vendeur	(775)	25 \$	Janvier 2025	(40 204)	(86 428)
Vizio Holding Corp.	Option de vente – position vendeur	(775)	11 \$	Août 2024	(51 908)	(41 958)
					(121 138)	(156 844)
Total des options vendues					(803 207)	(430 840)

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

ANNEXE B

CONTRATS DE CHANGE À TERME (-0,3 %)

Devise achetée	Devise vendue	Taux à terme	Échéance	Juste valeur (\$)	Contrepartie	Notation
5 500 340 CAD	4 000 000 USD	1,37509	16-08-2024	33 111	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
5 000 000 USD	6 814 925 CAD	0,73368	16-08-2024	18 717	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
4 000 000 USD	5 457 680 CAD	0,73291	16-08-2024	9 271	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				61 099		
7 000 000 USD	9 616 880 CAD	0,72789	16-08-2024	(49 286)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
764 814 086 CAD	561 554 000 USD	1,36196	16-08-2024	(2 674 019)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				(2 723 305)		
Gain (perte) net latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				(2 662 206)		

ANNEXE C

CONTRATS SUR DIFFÉRENCE (-0,5 %)

Entité de référence	Parts notionnelles	Date d'échéance	Contrepartie	Notation de la contrepartie	Coût	Juste valeur	Gain (perte) latent
Smurfit Kappa Group PLC	(21 800)	25-09-25	Goldman Sachs International	A-1	(1 362 827)	(1 329 187)	33 640
Smurfit Kappa Group PLC	(8 400)	25-09-25	Goldman Sachs International	A-1	(523 842)	(512 164)	11 678
Smurfit Kappa Group PLC	(8 277)	25-09-25	Goldman Sachs International	A-1	(514 497)	(504 664)	9 833
Smurfit Kappa Group PLC	(3 123)	25-09-25	Goldman Sachs International	A-1	(196 313)	(190 415)	5 898
Gain latent sur les contrats sur différence						(2 536 430)	61 049
Smurfit Kappa Group PLC	(6 005)	25-09-25	Goldman Sachs International	A-1	(358 189)	(366 136)	(7 947)
Smurfit Kappa Group PLC	(1 000)	25-09-25	Goldman Sachs International	A-1	(45 608)	(60 972)	(15 364)
Smurfit Kappa Group PLC	(3 700)	25-09-25	Goldman Sachs International	A-1	(181 395)	(225 596)	(44 201)
Smurfit Kappa Group PLC	(3 120)	25-09-25	Goldman Sachs International	A-1	(142 575)	(190 232)	(47 657)
Smurfit Kappa Group PLC	(25 000)	25-09-25	Goldman Sachs International	A-1	(1 457 602)	(1 524 297)	(66 695)
Smurfit Kappa Group PLC	(15 000)	25-09-25	Goldman Sachs International	A-1	(824 766)	(914 578)	(89 812)
Smurfit Kappa Group PLC	(6 900)	25-09-25	Goldman Sachs International	A-1	(319 292)	(420 706)	(101 414)
Smurfit Kappa Group PLC	(16 900)	25-09-25	Goldman Sachs International	A-1	(928 391)	(1 030 425)	(102 034)
Smurfit Kappa Group PLC	(17 000)	25-09-25	Goldman Sachs International	A-1	(931 252)	(1 036 522)	(105 270)
Smurfit Kappa Group PLC	(20 200)	25-09-25	Goldman Sachs International	A-1	(1 126 138)	(1 231 632)	(105 494)
Smurfit Kappa Group PLC	(20 600)	25-09-25	Goldman Sachs International	A-1	(1 135 617)	(1 256 021)	(120 404)
Smurfit Kappa Group PLC	(14 900)	25-09-25	Goldman Sachs International	A-1	(777 605)	(908 481)	(130 876)
Smurfit Kappa Group PLC	(18 800)	25-09-25	Goldman Sachs International	A-1	(968 342)	(1 146 272)	(177 930)
Smurfit Kappa Group PLC	(14 580)	25-09-25	Goldman Sachs International	A-1	(688 074)	(888 970)	(200 896)
Smurfit Kappa Group PLC	(25 000)	25-09-25	Goldman Sachs International	A-1	(1 288 467)	(1 524 297)	(235 830)
Smurfit Kappa Group PLC	(25 000)	25-09-25	Goldman Sachs International	A-1	(1 279 743)	(1 524 297)	(244 554)
Smurfit Kappa Group PLC	(19 200)	25-09-25	Goldman Sachs International	A-1	(908 579)	(1 170 660)	(262 081)
Smurfit Kappa Group PLC	(19 100)	25-09-25	Goldman Sachs International	A-1	(899 617)	(1 164 563)	(264 946)
Smurfit Kappa Group PLC	(37 600)	25-09-25	Goldman Sachs International	A-1	(1 773 643)	(2 292 543)	(518 900)
Smurfit Kappa Group PLC	(37 400)	25-09-25	Goldman Sachs International	A-1	(1 757 010)	(2 280 349)	(523 339)
Smurfit Kappa Group PLC	(37 300)	25-09-25	Goldman Sachs International	A-1	(1 707 387)	(2 274 252)	(566 865)
Smurfit Kappa Group PLC	(56 200)	25-09-25	Goldman Sachs International	A-1	(2 706 467)	(3 426 620)	(720 153)
Perte latente sur les contrats sur différence						(26 858 421)	(4 652 662)
Gain (perte) net sur les contrats sur différence						(29 394 851)	(4 591 613)

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

ANNEXE D

CONTRATS À TERME DE GRÉ À GRÉ (0,1 %)

Contrats de dérivés	Date d'achat	Échéance	Contrepartie	Notation	Nombre nominal de parts	Prix d'achat par part	Total du coût d'achat (\$)	Montant à recevoir (\$)	Gain (perte) latent (\$)
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney, cat. I	03-12-21	07-12-26	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	75	13 33	1 000	1 105	105
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney, cat. I	08-12-21	07-12-26	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	(75)	13 35	(1 000)	(1 105)	(105)
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney, cat. I	13-12-21	07-12-26	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	5 621 810	13 34	75 000 000	82 854 225	7 854 225
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney, cat. I	02-05-22	07-12-26	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	4 614 071	13 00	60 000 000	66 080 924	6 080 924
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney, cat. I	18-01-23	07-12-26	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	(75 000)	13 30	(973 620)	(1 074 121)	(100 501)
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney, cat. I	06-02-23	07-12-26	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	(3 750 000)	13 30	(48 681 000)	(53 706 032)	(5 025 032)
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney, cat. I	13-02-23	07-12-26	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	(5 800 000)	13 34	(75 293 280)	(83 065 329)	(7 772 049)
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney, cat. I	08-12-23	07-12-26	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	10 799 447	13 89	150 000 000	154 665 453	4 665 453
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney, cat. I	03-01-24	07-12-26	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	(5 493 650)	13 47	(73 321 549)	(75 934 330)	(2 612 781)
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney, cat. I	10-01-24	07-12-26	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	(5 520 236)	13 50	(73 676 934)	(76 301 806)	(2 624 872)
							<u>13 053 617</u>	<u>13 518 984</u>	<u>465 367</u>

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS

Au 30 juin 2024 (non audité)

1. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023.

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 30 JUIN 2024				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – position acheteur	611 809 036	24 549 157	-	636 358 193
Billets à court terme – position acheteur	-	183 135 336	-	183 135 336
Obligations – position acheteur	-	23 780 686	-	23 780 686
Options – position acheteur	4 798 694	-	-	4 798 694
Contrats à terme – position acheteur	-	61 099	-	61 099
Contrats à terme de gré à gré – position acheteur	-	465 367	-	465 367
Contrats sur différence – position acheteur	-	61 049	-	61 049
Actions – position vendeur	(91 594 781)	-	-	(91 594 781)
Options – position vendeur	(430 840)	-	-	(430 840)
Contrats à terme – position vendeur	-	(2 723 305)	-	(2 723 305)
Contrats sur différence – position vendeur	-	(4 652 662)	-	(4 652 662)
Total	524 582 109	224 676 727	-	749 258 836

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2023				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – position acheteur	611 426 428	1 520 149	-	612 946 577
Billets à court terme – position acheteur	-	134 813 880	-	134 813 880
Obligations – position acheteur	-	56 742 895	-	56 742 895
Options – position acheteur	557 164	-	-	557 164
Contrats à terme – position acheteur	-	27 559 309	-	27 559 309
Contrats à terme de gré à gré – position acheteur	-	1 394 312	-	1 394 312
Contrats sur différence – position acheteur	-	32 686	-	32 686
Actions – position vendeur	(184 911 646)	-	-	(184 911 646)
Options – position vendeur	(314 770)	-	-	(314 770)
Contrats à terme – position vendeur	-	(201 398)	-	(201 398)
Contrats sur différence – position vendeur	-	(2 504 057)	-	(2 504 057)
Total	426 757 176	219 357 776	-	646 114 952

2. TRANSFERTS ENTRE LES NIVEAUX 1 ET 2

Le tableau suivant présente les titres détenus au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 qui ont été transférés entre les niveaux 1 et 2.

	Transfert du niveau 1 au niveau 2 \$	Transfert du niveau 2 au niveau 1 \$
30 juin 2024		
Actions – position acheteur	21 657 826	-
	21 657 826	-
31 décembre 2023		
Actions – position acheteur	1 262	4 877
	1 262	4 877

Les actions déclassées du niveau 1 se rapportent à des positions négociées sur un marché étroit au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 ou vers ces dates, mais qui étaient activement négociées aux 31 décembre 2023 et 2022.

Les actions transférées au niveau 1 se rapportent à des positions négociées sur un marché actif au 31 décembre 2023, mais qui étaient négociées sur un marché étroit au 31 décembre 2022.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

3. OPÉRATIONS DE PRÊT DE TITRES

Le Fonds a conclu une entente de prêt de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux Investisseurs. La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds reçoit en retour une garantie correspondant au minimum à 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est essentiellement constituée de titres à revenu fixe. Au 30 juin 2024, la valeur des titres prêtés s'élevait à néant et la garantie, à néant (titres prêtés d'une valeur de 39 423 476 \$ et garantie d'une valeur de 40 211 947 \$ au 31 décembre 2023). Le revenu de prêt de titres figurant à l'état du résultat global est présenté déduction faite des frais de prêt de titres perçus par le dépositaire du Fonds.

Le revenu de prêt de titres s'établissait comme suit pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023 :

	2024 (\$)	2023 (\$)
Revenu brut de prêt de titres	6 044	785
Frais de prêt de titres	(2 115)	(275)
Revenu net de prêt de titres	3 929	510
Retenues d'impôts sur le revenu de prêt de titres	-	-
Revenu net tiré du prêt de titres reçu par le Fonds	3 929	510
Frais de prêt de titres en pourcentage du revenu brut de prêt de titres	35 %	35 %

4. COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le tableau qui suit indique quelle aurait été l'incidence nette de l'exercice de la totalité des droits à compensation sur l'état de la situation financière du Fonds.

Actifs et passifs financiers	Montants admis pour la compensation			Net \$
	Actif (passif) brut \$	Instruments financiers \$	Garantie reçue/ fournie \$	
30 juin 2024				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	61 099	(61 099)	-	-
Actifs dérivés – contrats sur différence	61 049	(61 049)	-	-
Actifs dérivés – contrat à terme de gré à gré	465 367	-	-	465 367
Passifs dérivés – contrats de change à terme	(2 723 305)	61 099	-	(2 662 206)
Passifs dérivés – contrats sur différence	(4 652 662)	61 049	-	(4 591 613)
31 décembre 2023				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	27 559 309	(201 398)	-	27 357 911
Actifs dérivés – contrats sur différence	32 686	(32 686)	-	-
Actifs dérivés – contrat à terme de gré à gré	1 394 312	-	-	1 394 312
Passifs dérivés – contrats de change à terme	(201 398)	201 398	-	-
Passifs dérivés – contrats sur différence	(2 504 057)	32 686	2 471 371	-

5. AUTRE RISQUE DE PRIX

D'après le coefficient bêta, qui permet de quantifier la relation entre le rendement du Fonds et celui de son indice, si l'indice HFRI ED Merger Arbitrage Index (couvert en dollars canadiens) avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 73 319 879 \$ (65 404 031 \$ au 31 décembre 2023).

Au 30 juin 2024, si le cours de marché des parts de catégorie I du fonds de référence avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait directement augmenté ou diminué d'environ 0 \$ (0 \$ au 31 décembre 2023). L'exposition indirecte à ces parts, par les contrats à terme de gré à gré, aurait augmenté ou diminué d'environ 1 351 898 \$ (16 144 641 \$ au 31 décembre 2023). L'incidence totale d'une telle augmentation ou diminution de 10 % aurait donné lieu à une augmentation ou une diminution de l'actif net de 1 351 898 \$ (16 144 641 \$ au 31 décembre 2023) en raison des leviers financiers auxquels le Fonds a recours. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

6. RISQUE DE CHANGE

Le risque de change reflète l'incidence nette des fluctuations des taux de change, compte tenu des contrats à terme. Monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 :

INSTRUMENTS FINANCIERS					
30 juin 2024 Monnaie	Monétaires \$	Non monétaires \$	Contrats de change à terme \$	Total \$	Pourcentage de l'actif net %
Dollar américain	232 678 389	524 868 965	(751 982 216)	5 565 138	0,7 %
Exposition nette	232 678 389	524 868 965	(751 982 216)	5 565 138	0,7 %

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2023 Monnaie	Monétaires \$	Non monétaires \$	Contrats de change à terme \$	Total \$	Pourcentage de l'actif net %
Dollar américain	223 923 082	428 707 233	(645 142 192)	7 488 123	1,0 %
Exposition nette	223 923 082	428 707 233	(645 142 192)	7 488 123	1,0 %

Il est toutefois indirectement exposé au risque de change, car le fonds de référence investit dans ce type d'instruments. Le tableau ci-dessous résume le risque de change auquel était exposé le fonds de référence au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023.

INSTRUMENTS FINANCIERS					
30 juin 2024 Monnaie	Monétaires \$	Non monétaires \$	Contrats de change à terme \$	Total \$	Pourcentage de l'actif net %
Dollar américain	74 859 136	48 054 100	(122 174 498)	738 738	0,5 %
Exposition nette	74 859 136	48 054 100	(122 174 498)	738 738	0,5 %

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2023 Monnaie	Monétaires \$	Non monétaires \$	Contrats de change à terme \$	Total \$	Pourcentage de l'actif net %
Dollar américain	66 960 768	69 154 184	(134 311 277)	1 803 675	0,6 %
Exposition nette	66 960 768	69 154 184	(134 311 277)	1 803 675	0,6 %

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux autres monnaies détenues dans le portefeuille de placements, l'actif net aurait diminué ou augmenté d'environ 281 544 \$ (421 604 \$ au 31 décembre 2023). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

7. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Si la courbe des taux avait évolué en parallèle de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué de 862 057 \$ (1 915 568 \$ au 31 décembre 2023). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, l'exposition du Fonds aux titres de créance, par échéance, était la suivante :

Titres de créance par date d'échéance	30 juin 2024 (\$)		
	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
Moins de 1 an	183 135 336	-	183 135 336
De 1 à 3 ans	9 819 687	-	9 819 687
De 3 à 5 ans	13 960 999	-	13 960 999
Total	206 916 022	-	206 916 022

Titres de créance par date d'échéance	31 décembre 2023 (\$)		
	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
Moins de 1 an	134 813 880	-	134 813 880
De 1 à 3 ans	43 283 749	-	43 283 749
De 3 à 5 ans	13 459 146	-	13 459 146
Total	191 556 775	-	191 556 775

8. RISQUE DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, les titres de créance détenus par le Fonds selon leur notation. La notation de toutes les contreparties aux contrats dérivés était d'au moins A-. La totalité de la trésorerie est détenue auprès d'une institution financière ayant reçu une notation d'au moins A+.

Notation des obligations	30 juin 2024			31 décembre 2023		
	Net	Positions acheteur	Positions vendeur	Net	Positions acheteur	Positions vendeur
AAA	21,4 %	21,4 %	0,0 %	AAA	17,4 %	17,4 %
BB+	0,4 %	0,4 %	0,0 %	BB+	0,0 %	0,0 %
B	0,8 %	0,8 %	0,0 %	B	0,0 %	0,0 %
Aucune notation	1,6 %	1,6 %	0,0 %	Aucune notation	7,3 %	7,3 %

Les notations ci-dessus, obtenues auprès d'agences de notation, sont présentées en fonction de leur disponibilité et selon l'ordre hiérarchique suivant :

1) Standard & Poor's, 2) Moody's et 3) Dominion Bond Rating Service.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

9. EXPOSITION DU FONDS SOUS-JACENT À L'AUTRE RISQUE DE PRIX, AU RISQUE DE CHANGE, AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT ET AU RISQUE DE CRÉDIT

Le Fonds peut aussi être indirectement exposé à l'autre risque de prix, au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de crédit en raison de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Le tableau ci-après présente l'incidence sur l'actif net du Fonds de variations possibles et raisonnables des rendements de chacune des stratégies auxquelles est exposé le Fonds par l'intermédiaire du fonds sous-jacent dans lequel il investit à la date de clôture de la période. L'incidence sur l'actif net est déterminée en appliquant à chaque stratégie une fluctuation possible de 5 % de l'actif net du Fonds. Aux fins d'analyse, il est présumé que les rendements de chaque stratégie ont augmenté ou diminué de la façon présentée et que toutes les autres variables sont restées constantes par ailleurs. Les risques indirects présentés correspondent au risque de marché auquel les différentes stratégies sont exposées (Cr = risque de crédit, C = risque de change, I = risque de taux d'intérêt et P = autre risque de prix).

30 juin 2024				
Stratégie	Exposition aux risques sous-jacents	Nombre de fonds	Incidence sur l'actif net d'une hausse ou d'une baisse de 5 % \$	
Actions canadiennes	P	1		9 356
Actions américaines	P	1		246 852
Titres à revenu fixe canadiens	Cr, I	1		130 720
Titres à revenu fixe américains	Cr, C, I	1		289 021
Total				675 949

31 décembre 2023				
Stratégie	Exposition aux risques sous-jacents	Nombre de fonds	Incidence sur l'actif net d'une hausse ou d'une baisse de 5 % \$	
Actions canadiennes	P	1		(9 840)
Actions américaines	P	1		4 493 194
Titres à revenu fixe canadiens	Cr, I	1		963 220
Titres à revenu fixe américains	Cr, C, I	1		2 625 746
Total				8 072 320

10. RISQUE DE CONCENTRATION

Le tableau ci-dessous résume le risque de concentration du Fonds en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023.

Territoire	% de l'actif net	
	30 juin 2024	31 décembre 2023
POSITIONS ACHETEUR	99,2 %	107,7 %
Actions canadiennes	6,8 %	6,4 %
Produits financiers	4,3 %	0,0 %
Consommation discrétionnaire	1,6 %	0,0 %
Technologies de l'information	0,9 %	0,0 %
Énergie	0,0 %	4,1 %
Services collectifs	0,0 %	2,3 %
Soins de santé	0,0 %	0,0 %
Actions mondiales	67,5 %	72,7 %
États-Unis	37,1 %	42,0 %
Titres internationaux	30,4 %	30,7 %
Titres de créance canadiens	7,4 %	8,3 %
Billets à court terme	7,4 %	8,3 %
Obligations de sociétés	0,0 %	0,0 %

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

Territoire	% de l'actif net	
	30 juin 2024	31 décembre 2023
Titres de créance mondiaux		
Billets à court terme	14,0 %	9,1 %
Obligations des États-Unis	2,4 %	7,3 %
Obligations internationales	0,4 %	0,0 %
Instruments dérivés	0,7 %	3,9 %
POSITIONS VENDEUR	-11,6 %	-24,3 %
Actions canadiennes	-2,5 %	-6,6 %
Produits financiers	-2,5 %	-0,1 %
Énergie	0,0 %	-4,1 %
Services collectifs	0,0 %	-2,4 %
Actions mondiales	-8,2 %	-17,3 %
Actions américaines	-5,9 %	-17,3 %
Actions internationales	-2,3 %	0,0 %
Instruments dérivés	-0,9 %	-0,4 %
Le tableau suivant présente le risque de concentration du fonds de référence :		
POSITIONS ACHETEUR	92,5 %	55,4 %
Actions canadiennes	3,5 %	3,6 %
Produits financiers	2,2 %	0,0 %
Consommation discrétionnaire	0,8 %	0,0 %
Technologies de l'information	0,5 %	0,0 %
Énergie	0,0 %	2,3 %
Services collectifs	0,0 %	1,3 %
Actions mondiales	35,0 %	32,1 %
États-Unis	19,1 %	21,5 %
Titres internationaux	15,9 %	10,6 %
Titres de créance canadiens	16,7 %	4,8 %
Billets à court terme	16,7 %	4,8 %
Obligations de sociétés	0,0 %	0,0 %
Titres de créance mondiaux	37,0 %	13,1 %
Billets à court terme	35,6 %	10,8 %
Obligations des États-Unis	1,2 %	2,3 %
Obligations internationales	0,2 %	0,0 %
Instruments dérivés	0,3 %	1,8 %
POSITIONS VENDEUR	-6,1 %	-13,4 %
Actions canadiennes	-1,2 %	-3,6 %
Produits financiers	-1,2 %	-0,1 %
Énergie	0,0 %	-2,2 %
Services collectifs	0,0 %	-1,3 %
Actions mondiales	-4,4 %	-9,7 %
Actions américaines	-3,2 %	-9,7 %
Actions internationales	-1,2 %	0,0 %
Instruments dérivés	-0,5 %	-0,1 %

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

11. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le tableau qui suit présente une analyse des passifs financiers du Fonds par catégorie d'échéance, d'après le terme à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans le tableau reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés. Les montants à payer aux porteurs de parts rachetables sont présentés à l'état de la situation financière en tant qu'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et sont payables à vue.

30 juin 2024 Passifs financiers	À vue \$	Moins de 3 mois \$	Plus de 3 mois \$	Total \$
Positions vendeur	91 594 781	-	-	91 594 781
Rachats à payer	39 725	-	-	39 725
Charges à payer et autres montants à payer	-	4 268 339	-	4 268 339
Passifs dérivés	7 806 807	-	-	7 806 807

31 décembre 2023 Passifs financiers	À vue \$	Moins de 3 mois \$	Plus de 3 mois \$	Total \$
Positions vendeur	184 911 646	-	-	184 911 646
Rachats à payer	524 780	-	-	524 780
Charges à payer et autres montants à payer	-	4 381 462	-	4 381 462
Achats de placements à payer	8 427 847	-	-	8 427 847
Passifs dérivés	3 020 225	-	-	3 020 225

12. OPÉRATIONS SUR LES PARTS DU FONDS

Semestres clos les 30 juin (non audité)

	2024			2023		
	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie I	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie I
Parts émises et en circulation, à l'ouverture de la période	2 429 462	44 495 536	13 745 739	2 931 798	43 337 141	4 396 896
Parts émises	174 175	9 740 470	7 123 355	318 407	13 111 055	6 479 957
Parts rachetées	(352 721)	(9 987 835)	(789 415)	(474 862)	(9 514 687)	(617 413)
Parts émises et en circulation, à la clôture de la période	2 250 916	44 248 171	20 079 679	2 775 343	46 933 509	10 259 440
Nombre moyen pondéré de parts détenues au cours de la période	2 340 239	45 032 309	16 953 543	2 920 414	47 398 382	7 136 853

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

13. COMMISSIONS

Semestres clos les 30 juin (non audité) (en milliers de dollars)

	2024	2023
Commissions de courtage	942	1 407
Accords de paiement indirect	230	185

14. REPORTS PROSPECTIFS DE PERTES FISCALES

Au 31 décembre (en milliers de dollars)

	2023
Report prospectif du montant net des pertes en capital	-
Report prospectif des pertes autres qu'en capital	2042
	797

15. ENTITÉS STRUCTURÉES

Le tableau suivant présente le détail des placements du Fonds dans les fonds sous-jacents au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 :

Fonds sous-jacents	Juste valeur du placement du Fonds (en milliers)	Actif net du fonds sous-jacent (en milliers)	Pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent
Au 30 juin 2024			
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney, contrat à terme de gré à gré*	13 519	151 883	8,9 %
Au 31 décembre 2023			
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney, contrat à terme de gré à gré*	161 446	308 484	52,3 %

* Fonds gérés par Picton Mahoney Asset Management.

16. EFFET DE LEVIER

Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, l'exposition globale du Fonds à l'effet de levier a varié entre 26,61 % (22,02 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023) et 55,99 % (83,59 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023) de la valeur liquidative. Au 30 juin 2024, elle s'élevait à 28,20 % (55,07 % au 31 décembre 2023) de sa valeur liquidative. Les principales sources d'effet de levier ont été les positions vendeur sur actions et les emprunts sur marge, régis par un accord de courtage de premier ordre conclu avec CIBC.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2024 (non audité)

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Plus Picton Mahoney (auparavant, Vertex Liquid Alternative Fund Plus) (le « Fonds ») a été créé le 3 janvier 2019 sous le régime des lois de la Colombie-Britannique et est entré en activité le 17 janvier 2019. Picton Mahoney Asset Management agit à titre de gestionnaire (le « gestionnaire »), de conseiller en valeurs (le « conseiller en valeurs ») et de fiduciaire (le « fiduciaire ») du Fonds. Le gestionnaire est responsable des activités quotidiennes du Fonds, y compris la gestion du portefeuille de placements du Fonds. L'adresse du siège social du Fonds est le 33 Yonge Street, Suite 320, Toronto (Ontario) M5E 1G4. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens (CAD). La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 29 août 2024.

Le 21 octobre 2019, le gestionnaire et Vertex One Asset Management Inc. (« Vertex »), ancien gestionnaire du Fonds, ont conclu une convention d'achat (la « convention d'achat ») aux termes de laquelle le gestionnaire a acquis le contrat de gestion du Fonds le 13 janvier 2020 (la « transaction »).

Les porteurs de parts du Fonds ont approuvé le changement de gestionnaire lors d'une assemblée extraordinaire qui s'est tenue le 28 novembre 2019. De plus amples détails sur la transaction sont présentés dans la circulaire de la direction qui a été envoyée aux porteurs de parts avec la convocation de l'assemblée, comme l'exige la réglementation sur les valeurs mobilières. Cette circulaire est publiée sous le profil du Fonds à l'adresse www.sedarplus.ca. Le gestionnaire est devenu le gestionnaire de fonds de placement et le conseiller en valeurs du Fonds lorsque la transaction a été conclue.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories ou de séries, et émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. Le Fonds a créé des parts de catégories A (auparavant la catégorie B) F et I.

Les parts de catégorie A sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie F comportent des frais inférieurs à ceux des parts de catégorie A et sont généralement offertes aux investisseurs détenant des comptes sur honoraires auprès de courtiers ayant obtenu l'autorisation de vendre des parts de cette catégorie. Les parts de catégorie I sont offertes à d'autres fonds de placement gérés par le gestionnaire, à des investisseurs institutionnels et à certains autres investisseurs, au gré du gestionnaire. Au 30 juin 2024, le Fonds comptait trois catégories de parts : A, F et I. À cette même date, le gestionnaire détenait 686 parts de catégorie I (686 parts de catégorie I au 31 décembre 2023).

Le Fonds a pour objectif de réaliser des rendements positifs, réguliers, peu volatils et peu corrélés à ceux des marchés des actions, en investissant dans des titres au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays.

Le Fonds répond à la définition d'« organisme de placement collectif alternatif » au sens du Règlement 81-102, car il est autorisé à utiliser des stratégies habituellement interdites aux autres types de fonds communs de placement. Il peut en effet investir, directement ou au moyen de dérivés visés, plus de 10 % de sa valeur liquidative dans des titres d'un seul émetteur, emprunter de la trésorerie jusqu'à concurrence de 50 % de sa valeur liquidative à des fins de placement, vendre des titres à découvert (la somme de la trésorerie empruntée et des ventes à découvert étant limitée à 50 % de sa valeur liquidative), et recourir à l'effet de levier au moyen d'emprunts, de ventes à découvert et de dérivés visés. L'exposition totale du Fonds à ces sources d'effet de levier, calculée conformément à l'article 2.9.1 du Règlement 81-102, ne peut excéder 300 % de sa valeur liquidative.

2. RÉSUMÉ MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Les méthodes comptables significatives et les techniques d'évaluation adoptées par les Fonds et utilisées pour établir les présents états financiers sont résumées ci-après.

a) Base d'établissement

Les présents états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* (IAS 34). Les méthodes comptables et méthodes de calcul utilisées sont les mêmes que pour les plus récents états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les présents états financiers intermédiaires non audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net.

b) Classement

i) Actifs

Le Fonds classe ses placements selon le modèle économique adopté pour la gestion des actifs financiers et selon les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs financiers. Les actifs financiers sont gérés et leur rendement est évalué à la juste valeur. Le Fonds privilégie les données sur la juste valeur et s'en sert pour l'évaluation du rendement des actifs et la prise de décision. Il n'a pas opté pour une désignation irrévocable des actions comme étant évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Fonds se composent uniquement des intérêts et du capital. Toutefois, ces titres ne sont pas détenus en vue d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, ni dans le double objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre. La perception des flux de trésorerie contractuels est accessoire à la réalisation des objectifs induits par le modèle économique du Fonds. En conséquence, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

ii) Passifs

Le Fonds recourt à des ventes à découvert dans le cadre desquelles des titres empruntés sont vendus en prévision d'une baisse de leur valeur de marché. Les ventes à découvert sont aussi utilisées dans diverses opérations d'arbitrage. Les titres vendus à découvert sont détenus à des fins de transaction et classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Les contrats dérivés ayant une juste valeur négative sont classés dans les passifs à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, le Fonds classe tous ses placements dans les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Selon la politique du Fonds, le gestionnaire doit évaluer l'information relative à ces actifs et passifs financiers selon la méthode de la juste valeur, conjointement avec d'autres informations financières pertinentes.

c) Évaluation de la juste valeur

Le Fonds utilise une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux pour présenter la juste valeur fondée sur les données d'entrée utilisées pour évaluer ses placements. Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2024 (non audité)

• Niveau 3 – Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

d) Évaluation des placements et des dérivés

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs, soit les actions, les obligations, les options et les bons de souscription, est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances.

Les titres non cotés sur une bourse reconnue sont évalués de la même manière, sur la base des cours publiés obtenus auprès de courtiers reconnus. Les titres pour lesquels une cote ne peut être facilement obtenue seront évalués à la juste valeur établie de bonne foi par le gestionnaire ou des personnes agissant sous sa supervision. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est calculé selon la méthode du coût moyen.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et fait des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

Les parts de fonds d'investissement détenues dans le portefeuille sont évaluées à leur valeur liquidative respective aux dates d'évaluation pertinentes, établies par le gestionnaire, ces valeurs étant les plus facilement et régulièrement disponibles.

Les bons de souscription, les options et les contrats à terme normalisés qui ne sont pas inscrits à la cote d'une bourse reconnue sont évalués au moyen du modèle de Black-Scholes et de données de marché observables.

Les contrats de change à terme sont évalués à chaque jour d'évaluation sur la base de l'écart entre la valeur du contrat à la date de signature et sa valeur au jour d'évaluation.

L'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présenté à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme.

Les autres actifs financiers détenus à des fins de perception et les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti correspond approximativement à leur valeur comptable, en raison de leur échéance à court terme.

Montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer

Les montants à recevoir pour les placements vendus et les achats de placements à payer représentent les opérations dont le règlement ou la livraison n'a pas encore eu lieu à la date de clôture de l'état de la situation financière. Ces montants sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite. Chaque date de clôture, les Fonds doivent évaluer la correction de valeur pour montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas fortement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur comptabilisée correspond au montant des pertes de crédit attendues pour douze mois. Une correction de valeur peut être nécessaire si la contrepartie éprouve des difficultés financières importantes ou qu'elle risque de s'engager dans un processus de faillite ou de restructuration financière, ou en cas de défaut de paiement. Si le risque de crédit d'un actif augmente au point qu'il soit considéré comme déprécié, les revenus d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable brute, ajustée pour tenir compte de la correction de valeur. Le gestionnaire a établi que tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 30 jours et toute détérioration importante de la qualité de crédit d'une contrepartie représentent une augmentation significative du risque de crédit. Tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 90 jours est considéré comme déprécié.

e) Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière canadienne et inscrite à la juste valeur.

f) Garantie

La garantie en trésorerie fournie par le Fonds est présentée au poste « Trésorerie, cédée en garantie » de l'état de la situation financière. Lorsque la garantie n'est pas en trésorerie, si la contrepartie à laquelle elle a été cédée peut – selon le contrat ou conformément aux usages – vendre ou réaffecter l'actif en garantie, le Fonds classe cet actif dans le poste « Placements, cédés en garantie », poste distinct de l'état de la situation financière. Si la contrepartie n'est pas autorisée à vendre ou à réaffecter l'actif en garantie, celui-ci est présenté dans les notes annexes.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2024 (non audité)

g) Opérations de placement et constatation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date où elles ont lieu. Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende. Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global correspondent aux intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro, pour lesquelles l'amortissement est fait selon la méthode linéaire. Les gains ou les pertes réalisés sur la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ni des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro. Les revenus, les charges communes et les gains (pertes) sont attribués à chaque catégorie du Fonds selon sa part proportionnelle de la valeur liquidative totale. Les intérêts et coûts d'emprunt et les charges de dividendes sur les ventes à découvert sont comptabilisés dans les gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés.

Le Fonds comptabilise les distributions provenant de placements dans des fonds d'investissement sous-jacents en tant que telles et à la date de distribution.

h) Évaluation des parts du Fonds

La valeur liquidative du Fonds est calculée à la clôture d'un jour normal de bourse (normalement 16 h, heure de l'Est) chaque jour où la Bourse de Toronto (« TSX ») est ouverte (la « date d'évaluation »). La valeur liquidative du Fonds est calculée en dollars canadiens, et les parts sont libellées en dollars canadiens.

Les parts du Fonds sont réparties entre les catégories A, F et I. Chaque catégorie se compose de parts de valeur égale. Lorsque vous investissez dans le Fonds, vous achetez des parts d'une catégorie en particulier du Fonds.

La valeur liquidative par part est calculée pour chaque catégorie de parts (le « prix par part »). Le prix par part est le prix utilisé pour la totalité des achats, substitutions, reclassements et rachats de parts d'une catégorie (y compris les achats effectués lors du réinvestissement des distributions). Le prix auquel des parts sont émises ou rachetées est fondé sur le premier prix par part applicable établi après la réception de l'ordre d'achat ou de rachat.

Le prix par part de chaque catégorie du Fonds est calculé en établissant la juste valeur des placements et des autres actifs attribués à une catégorie, et en soustrayant du montant obtenu les passifs attribués à cette catégorie. On obtient ainsi la valeur liquidative de la catégorie. Le prix par part d'une catégorie est obtenu en divisant la valeur liquidative de cette catégorie par le nombre total de parts de cette catégorie qui sont détenues par les investisseurs.

Les achats et les rachats de parts sont comptabilisés par catégorie, mais les actifs attribués à l'ensemble des catégories d'un Fonds sont mis en commun afin de créer un seul fonds à des fins de placement.

Chaque catégorie assume sa quote-part des coûts du fonds, ainsi que des frais de gestion et de la rémunération au rendement. Le prix par part varie d'une catégorie à l'autre parce que les coûts liés au fonds, les frais de gestion et la rémunération au rendement varient d'une catégorie à l'autre.

Tout ordre relatif à une souscription, à un reclassement, à une substitution ou à un rachat reçu après 16 h (heure de l'Est) un jour d'évaluation sera traité le jour d'évaluation suivant.

i) Conversion des devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la clôture de chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres libellés en monnaie étrangère et les revenus et charges connexes sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de ces opérations.

Les gains et pertes de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs » et les gains et pertes de change sur les autres actifs et passifs financiers sont inscrits aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les placements, les options et les contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme ».

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie du Fonds correspond à l'augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette catégorie au cours de l'exercice.

k) Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement et qui comprennent les frais et commissions versés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont passés en charges et inscrits au poste « Coûts de transactions » de l'état du résultat global.

l) Effet de levier

L'effet de levier se produit lorsqu'un Fonds emprunte de l'argent ou des titres, ou utilise des dérivés, pour aboutir à une exposition qu'il ne saurait obtenir autrement.

L'exposition globale du Fonds à l'effet de levier correspond à la somme des éléments suivants : i) la valeur de marché des positions vendeur; ii) le montant en trésorerie emprunté aux fins de placement; et iii) la valeur notionnelle des positions en dérivés, compte non tenu des instruments dérivés utilisés à des fins de couverture. Cette exposition ne doit pas excéder 300 % de la valeur liquidative du Fonds.

Le Fonds a obtenu auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières une dispense de certaines restrictions établies dans le Règlement 81-102, qui auraient restreint sa capacité à utiliser l'effet de levier par l'emprunt, les ventes à découvert ou les instruments dérivés. Le Fonds peut effectuer des placements dont la valeur globale est supérieure à sa valeur liquidative. Par conséquent, lorsque les décisions de placement prises sont incorrectes, les pertes qui en découlent sont plus élevées que pour un portefeuille investissant uniquement dans des positions en compte sans effet de levier, comme les portefeuilles des fonds d'actions classiques. Par ailleurs, les stratégies d'investissement par effet de levier peuvent augmenter le taux de rotation du portefeuille ainsi que les coûts de transactions et le coût d'impact, les intérêts et les autres coûts et charges.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2024 (non audité)

Le Fonds a également obtenu une dispense lui permettant d'effectuer des ventes à découvert et des emprunts de trésorerie pour une valeur combinée maximale de 100 % de sa valeur liquidative, ce qui est supérieur à la limite imposée par le Règlement 81-102 aux organismes de placement collectif traditionnels et aux organismes de placement collectif alternatifs.

m) Emprunts sur marge

Les emprunts sont comptabilisés à la juste valeur, déduction faite des coûts de transactions. Ils sont par la suite évalués au coût amorti et tout écart est comptabilisé dans l'état du résultat global au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le Fonds a une facilité d'emprunt sur marge à des fins de placement lui permettant d'emprunter jusqu'à 50 % de sa plus récente valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts rachetables. La facilité d'emprunt n'a pas d'échéance et porte intérêt au taux canadien du financement à un jour, majoré d'un pourcentage convenu avec CIBC. Elle peut être réglée par le Fonds, à son gré, sans pénalité. Les titres détenus auprès de CIBC constituent la garantie des emprunts sur marge. Au 30 juin 2024, la valeur totale des titres détenus en garantie était de 624 453 996 \$ (488 087 773 \$ au 31 décembre 2023). Les emprunts sur marge auprès de CIBC sont remboursables à vue. La valeur comptable des emprunts sur marge, qui se rapproche de leur juste valeur, est présentée au poste « Emprunts sur marge » dans l'état de la situation financière. Pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, les montants minimum et maximum empruntés par le Fonds sur cette facilité d'emprunt ont respectivement été de néant et de 23 925 468 \$ (néant et 288 816 389 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023).

n) Contrats de dérivés

Le Fonds a conclu des contrats de dérivés avec la Banque Canadienne Impériale de Commerce (« CIBC ») afin d'obtenir une exposition aux parts de catégorie I du Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney (auparavant les parts de catégorie O du fonds Vertex Liquid Alternative Fund) (le « fonds de référence »), ce qui s'apparente à investir directement dans les parts de catégorie I du fonds de référence.

Aux termes des contrats, le Fonds a accepté d'acheter des parts de catégorie I du fonds de référence à la CIBC, à une date ultérieure, établie par le gestionnaire de portefeuille, et à un prix correspondant à la valeur liquidative de ces parts à la date où les contrats ont été conclus. À la date spécifiée dans les contrats, la CIBC devra livrer les parts au Fonds, en déduisant les frais liés aux contrats. Le Fonds a aussi la possibilité de résilier, à son gré et sans pénalité, les contrats à une date ultérieure déterminée par le gestionnaire de portefeuille.

Le Fonds a accepté de payer des frais mensuels sur les contrats, qui varient en fonction des taux à court terme en vigueur sur le marché et d'un pourcentage appliqué sur la valeur notionnelle quotidienne des contrats. Le Fonds dépose de la trésorerie dans le compte sur marge qu'il détient auprès de CIBC, à titre de garantie, jusqu'à l'échéance des contrats. Cette garantie doit toujours s'élever à 10 % de la valeur notionnelle au moment où les contrats ont été conclus. La trésorerie soumise à restrictions a été cédée à la contrepartie à titre de garantie de l'acquittement des obligations qui incombent au Fonds en vertu des contrats.

Les contrats de dérivés sont évalués quotidiennement en fonction de la valeur du fonds de référence par rapport au coût notionnel, déduction faite des frais sur les contrats à payer. Leur juste valeur est établie en fonction de la valeur liquidative des parts de catégorie I du fonds de référence à la date d'évaluation. Les gains (pertes) latents sur les contrats de dérivés sont inclus dans le poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements, options et contrats de dérivés »

de l'état du résultat global. Lorsque les contrats sont partiellement ou complètement dénoués ou qu'ils arrivent à échéance, les gains (pertes) réalisés sont comptabilisés au poste « Gain (perte) net réalisé sur les placements, options et contrats de dérivés » de l'état du résultat global.

o) Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

Picton Mahoney a établi que tous les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit (y compris le fonds de référence) sont des entités structurées non consolidées. Dans le cadre de cette évaluation, Picton Mahoney a examiné le fait que la prise de décision sur les activités des fonds sous-jacents ne dépend pas des droits de vote ou des droits similaires du Fonds et d'autres investisseurs des fonds sous-jacents.

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents qui ont pour objectifs d'offrir un revenu et un potentiel de croissance du capital à court, moyen ou long terme. Les fonds sous-jacents peuvent recourir à l'emprunt, dans le respect de leurs objectifs de placement. Les fonds sous-jacents financent leurs activités en émettant des parts rachetables qui sont remboursables au gré du porteur et qui donnent à ce dernier le droit de recevoir une participation proportionnelle dans l'actif net du fonds sous-jacent concerné. La participation du Fonds dans des fonds sous-jacents, au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, consistant en des parts rachetables et un contrat à terme de gré à gré, est comptabilisée à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Cette participation représente l'exposition maximale du Fonds dans ces fonds sous-jacents. Le Fonds ne fournit pas de soutien financier important supplémentaire ou autre aux fonds sous-jacents et ne s'est pas engagé à le faire. La variation de la juste valeur de chaque fonds sous-jacent pour la période est comptabilisée au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme » de l'état du résultat global.

p) Compensation

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans le bilan lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit juridiquement exécutoire ne doit pas être conditionnel à des événements futurs et doit être exécutoire dans le cours normal des activités et en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de la société ou de la contrepartie.

3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Pour la préparation des présents états financiers, la direction a eu recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de certains actifs et passifs à la date de clôture et sur les montants de certains revenus et de certaines charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants du Fonds pour la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif, dont des dérivés. La juste valeur de ces instruments est

Au 30 juin 2024 (non audité)

déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché.

En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et examinés périodiquement par le gestionnaire, indépendamment de la partie qui les a créés. Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

4. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds est exposé à divers risques financiers, notamment le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. L'équipe de gestion des placements examine et rééquilibre régulièrement et continuellement le portefeuille afin de maintenir le rapport risque/rendement cible. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont examinés les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. Les pondérations par secteur et par type de titre font également l'objet d'analyses. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Voir les notes propres au Fonds pour des informations sur les risques liés aux instruments financiers du Fonds.

Risque de prix :

Le Fonds investit dans des instruments financiers et prend des positions dans des titres inscrits à la cote d'une bourse ou négociés hors cote, qui peuvent comprendre des dérivés. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds détenait des actions positions acheteur et vendeur de sociétés ouvertes dont les titres sont activement négociés sur une bourse reconnue. Les actions sont exposées au risque de prix résultant des incertitudes liées à l'évolution des cours des instruments (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

Les ventes à découvert comportent certains risques, notamment le risque que la vente à découvert d'un titre expose le Fonds à des pertes si la valeur du titre augmente. Toute vente à découvert crée le risque d'une perte théoriquement illimitée, car le cours du titre sous-jacent peut théoriquement augmenter à l'infini et entraîner une hausse, pour le Fonds, des coûts d'achat des titres servant à couvrir la position à découvert. En outre, pour effectuer une vente à découvert, un Fonds doit emprunter des titres. Rien ne garantit que le prêteur des titres n'en exigera pas le remboursement avant que le Fonds souhaite le faire, l'obligeant éventuellement à emprunter les titres auprès d'un autre prêteur ou de les acheter sur le marché à un prix moins intéressant. De plus, l'emprunt de titres entraîne le paiement d'une commission, qui pourrait augmenter pendant la période d'emprunt, ce qui augmenterait les frais liés à la stratégie de vente à découvert. Rien ne garantit non plus que le titre vendu à découvert puisse être racheté, compte tenu des contraintes de l'offre et de la demande sur les marchés. Finalement, afin de maintenir les rapports appropriés entre les positions acheteur et les positions vendeur

d'un Fonds, le gestionnaire pourrait devoir acheter ou vendre des titres à découvert à des prix non intéressants. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus en position acheteur est fonction de la juste valeur de ces instruments.

Risque de change :

Le risque de change s'entend du risque que la trésorerie et les titres détenus par le Fonds et les montants à payer ou à recevoir de courtiers soient en monnaie autre que le dollar canadien ou qu'ils soient exposés à une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Les titres étrangers sont libellés en devises et leurs prix sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds pour déterminer la juste valeur. Par conséquent, les fluctuations de change auront une incidence sur la valeur liquidative de chaque catégorie.

Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle de l'investissement dans des instruments financiers portant intérêt et de la possibilité que la variation des taux d'intérêt en vigueur sur le marché ait une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur de tels instruments financiers. Les variations de taux d'intérêt ont une faible incidence sur la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt à court terme du marché. Les variations des taux d'intérêt du marché ont aussi une influence sur les cours de marché. En outre, les variations des taux d'intérêt du marché peuvent influencer sur les coûts d'emprunt des positions vendeur détenues par le Fonds.

Risque de crédit :

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds. Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation. Le recours à des dépositaires et des courtiers primaires qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque le Fonds tente de faire respecter ses droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Le Fonds est exposé au risque de crédit. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue sur les autres actifs financiers au coût amorti, le gestionnaire tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, tous les montants à recevoir pour les placements vendus, les dividendes à recevoir, les montants à recevoir du gestionnaire, les dépôts auprès de courtiers pour les titres vendus à découvert et la trésorerie étaient détenus par des contreparties ayant une bonne qualité de crédit et devaient être réglés dans un délai maximum d'une semaine. Le gestionnaire pense que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Le Fonds n'a donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable.

Afin de surveiller la qualité de crédit des titres de créance sous-jacents non notés, le gestionnaire réalise sa propre évaluation de crédit au moyen de recherches internes pour une variété d'instruments qui ne sont pas notés par les agences publiques. Il évalue les principales données financières des émissions et les caractéristiques structurelles

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2024 (non audité)

des instruments afin de calculer une notation implicite pour chacun des placements. La majorité des titres non notés évalués par le gestionnaire de placements ont une notation équivalente à la notation BBB/Baa. La notation BBB/Baa est la notation la plus basse que peut avoir une obligation de catégorie investissement. Une obligation de catégorie investissement comporte une probabilité de défaillance relativement faible.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne puisse disposer de trésorerie suffisante pour régler ses paiements. Le Fonds investit principalement dans des titres liquides qui sont facilement réalisables sur un marché actif, ce qui est indispensable si le Fonds doit financer des rachats quotidiens dans le cadre de ses activités. Le Fonds peut à l'occasion investir dans des titres de négociation restreinte dans le cadre de placements privés, bien que ce type de placement ne représente pas une part importante de sa valeur liquidative. Le Fonds peut aussi maintenir une réserve de trésorerie pour les rachats dans le cours normal des activités. Tous les passifs du Fonds arrivent à échéance dans un an ou moins. Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

Risque de concentration :

Le risque de concentration découle de la concentration des instruments financiers dans une même catégorie, qu'il s'agisse d'une région, d'un type d'actif ou du secteur.

Risque d'effet de levier :

Le Fonds a obtenu auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières une dispense de certaines restrictions établies dans le Règlement 81-102, qui auraient restreint sa capacité à utiliser l'effet de levier par l'emprunt, les ventes à découvert ou les instruments dérivés. Le Fonds peut effectuer des placements dont la valeur globale est supérieure à sa valeur liquidative. Par conséquent, lorsque les décisions de placement prises sont incorrectes, les pertes qui en découlent sont plus élevées que pour un portefeuille investissant uniquement dans des positions en compte sans effet de levier, comme les portefeuilles des fonds d'actions classiques. Par ailleurs, les stratégies d'investissement par effet de levier peuvent augmenter le taux de rotation du portefeuille ainsi que les coûts de transactions et le coût d'impact, les intérêts et les autres coûts et charges.

Conformément à la dispense, l'exposition brute globale du Fonds, qui équivaut à la somme i) de la valeur de marché totale des positions en compte du Fonds; ii) de la valeur de marché totale des ventes à découvert d'actions, de titres à revenu fixe et d'autres actifs du portefeuille; et iii) de la valeur notionnelle totale des positions en dérivés visés, à l'exception des positions en dérivés visés utilisées à des fins de couverture, ne doit pas excéder le triple de la valeur liquidative du Fonds. Lorsque l'exposition brute globale excède le triple de la valeur liquidative du Fonds, celui-ci doit, le plus rapidement possible dans des conditions commercialement raisonnables, prendre toutes les mesures nécessaires afin de ramener cette exposition au triple de sa valeur liquidative ou moins.

5. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds correspond aux parts émises et en circulation, ainsi qu'à la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts participants. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément aux objectifs, aux stratégies et aux restrictions de placements, tels qu'ils sont décrits dans le prospectus du Fonds, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence externe en matière de capital.

6. TRANSACTIONS SUR PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Dans le futur, d'autres catégories peuvent être offertes à d'autres conditions, notamment des modalités différentes en matière de frais, de rémunération des courtiers et de niveaux minimaux de souscription. Chaque part d'une catégorie représente une participation indivise dans la valeur liquidative du Fonds attribuable à cette catégorie.

Le Fonds est ouvert aux nouveaux investisseurs et aux achats de parts supplémentaires quotidiennement. Les parts du Fonds sont offertes à la valeur liquidative par part de la catégorie, calculée à la date d'évaluation applicable. Le placement initial minimal dans le Fonds est de 2 000 \$ pour toutes les catégories. Le gestionnaire peut toutefois, à son gré, accepter une souscription initiale inférieure, à condition que, dans chaque cas, l'émission de parts relativement à une telle souscription soit autrement dispensée des exigences en matière de prospectus prévues par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les placements minimaux subséquents sont de 500 CAD, sous réserve de la législation en valeurs mobilières applicable. Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises sans valeur nominale. Les parts donnent droit à des distributions, le cas échéant, et au paiement d'une quote-part fondée sur la valeur liquidative par part du Fonds à la date de rachat. Le Fonds n'impose aucune restriction ou condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et les rachats d'actions autres que celles décrites ci-dessus. Les fluctuations pertinentes sont présentées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et dans les notes propres à chaque Fonds.

IAS 32 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* exige que les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers. Les parts du Fonds ont été classées dans les passifs financiers. Le Fonds comporte diverses séries de parts dont les frais de gestion sont différents et qui, par conséquent, n'ont pas des caractéristiques identiques. Toutes les parts ayant le même rang de subordination, elles ne répondent pas aux exigences d'IAS 32 et ne peuvent donc pas être classées dans les capitaux propres.

7. DISTRIBUTIONS

À la fin de chaque exercice, le Fonds compte distribuer à ses porteurs de parts son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, le cas échéant, afin de ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »), compte tenu des pertes et de tout remboursement au titre des gains en capital.

Toutes les distributions annuelles versées sur les parts de catégories A, F et I seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires.

8. IMPÔTS

Le Fonds est une « fiducie de fonds commun de placement » et, conséquemment, le montant de son revenu pour l'année est assujéti à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi, y compris les gains en capital nets imposables réalisés, moins la tranche qu'il déduit au titre du montant payé ou à payer aux porteurs de parts au cours de l'année. Le Fonds utilise le plein montant disponible pour déduction chaque année dans le calcul de son revenu imposable annuel. En conséquence, à condition qu'il verse des distributions à même son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, il n'est en général pas assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt. Le Fonds ne comptabilise donc pas

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2024 (non audité)

d'impôts sur le résultat. Comme le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôts différés dans l'état de la situation financière.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pour des périodes allant jusqu'à 20 ans et déduites des revenus imposables futurs. Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment et déduites des gains en capital imposables des années ultérieures. Pour des renseignements sur les reports prospectifs de pertes fiscales, voir la note 14 des notes propres au Fonds.

Le Fonds est tenu d'inclure dans son revenu pour chaque année d'imposition tous les dividendes qu'il a reçus durant cette année et tous les intérêts qui s'accumulent en sa faveur jusqu'à la fin de l'année ou qu'il a le droit de recevoir ou qu'il reçoit avant la fin de l'année, sauf si ces intérêts ont été inclus dans le calcul de son revenu pour une année d'imposition antérieure. Pour calculer son revenu, le Fonds tient compte des reports prospectifs de pertes, de remboursements au titre des gains en capital et des frais déductibles, dont les frais de gestion.

Les gains et les pertes réalisés par le Fonds à la disposition des titres seront généralement déclarés à titre de gains et de pertes en capital. En vertu du paragraphe 39(4) de la Loi de l'impôt, le Fonds fera un choix qui permettra à l'ensemble des gains ou des pertes réalisés à la disposition de titres qui sont des « titres canadiens » (au sens de la Loi de l'impôt), y compris les titres canadiens acquis dans le cadre de ventes à découvert, d'être considérés comme des gains ou des pertes en capital du Fonds. En règle générale, les gains et les pertes réalisés par le Fonds sur les dérivés et les ventes à découvert de titres (autres que des titres canadiens) seront traités comme des revenus ou des pertes du Fonds, sauf lorsqu'un dérivé est utilisé pour couvrir des titres détenus à titre de capital, dans la mesure où il existe un lien suffisant et sous réserve des règles détaillées de la Loi de l'impôt. La question de savoir si les gains ou les pertes réalisés par le Fonds relativement à un titre donné (à l'exception d'un titre canadien) sont à titre de revenu ou de capital repose principalement sur des considérations factuelles. Les pertes subies par le Fonds au cours d'une année d'imposition ne peuvent être attribuées aux porteurs de parts, mais le Fonds peut les déduire au cours des années ultérieures conformément à la Loi de l'impôt.

9. CHARGES D'EXPLOITATION

Le gestionnaire est responsable des activités quotidiennes du Fonds. Le Fonds paie ses propres charges d'exploitation, exception faite des frais de publicité et des frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les frais et commissions de courtage, les taxes et impôts, les honoraires d'audit et les frais juridiques, les honoraires du Comité d'examen indépendant (le « CEI »), les coûts et frais liés au CEI, les droits de garde, les charges d'intérêts, les frais d'exploitation, les frais d'administration, les coûts des systèmes, les coûts des services aux investisseurs et les coûts des rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs, ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds.

Toutes les charges, à l'exception des charges propres à chaque catégorie, sont réparties entre les catégories du Fonds selon la quote-part du total de la valeur liquidative du Fonds revenant à chaque catégorie. Le gestionnaire peut, à l'occasion, renoncer à une partie des frais devant lui être versés et des charges devant lui être remboursées. Une telle renonciation n'a toutefois aucune incidence sur le droit du gestionnaire aux frais et charges ultérieurement comptabilisés.

10. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

a) Frais de gestion

Le Fonds paie au gestionnaire des frais de gestion pour les services qu'il lui fournit. Les frais de gestion sont différents pour chaque catégorie de parts. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, majorés des taxes applicables, et versés le dernier jour ouvrable de chaque trimestre civil. Ces frais sont différents pour chaque catégorie de parts du Fonds. Les frais de gestion annuels payables par le Fonds au gestionnaire pour les parts de catégories A et F sont respectivement de 2,00 % et de 1,00 %. Les frais de gestion des parts de catégorie I du Fonds sont négociés et payés directement par l'investisseur, et n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie A du Fonds.

Distributions sur frais de gestion

Le gestionnaire peut, à son gré, convenir d'abaisser les frais de gestion en deçà du montant qu'il est autrement en droit de percevoir pour les porteurs de parts qui détiennent, sur une période donnée, un nombre minimum de parts ou qui satisfont à d'autres critères qu'il détermine de temps à autre. Dans une telle situation, un montant correspondant à l'écart entre les frais de gestion habituellement perçus et les frais réduits payables par le Fonds sera versé régulièrement par le Fonds aux porteurs de parts concernés, à titre de distributions sur frais de gestion. Le gestionnaire se réserve le droit, à son gré et à tout moment, de mettre fin aux frais de gestion, ou de les modifier.

b) Rémunération au rendement

Le gestionnaire a droit à une rémunération au rendement sur les parts de catégories A et F, qui correspond à 15 % de l'excédent du rendement total d'une catégorie de parts sur le seuil de performance précédent de cette catégorie. Un seuil de performance est établi chaque jour où une rémunération au rendement est versée; il est fondé sur la valeur liquidative du Fonds à cette date, après déduction de tous les frais et charges. Aucune rémunération au rendement n'est versée jusqu'à ce que la valeur liquidative, ajustée pour tenir compte de toute distribution effectuée depuis que le seuil de performance a été fixé, excède ce seuil de performance. Le seuil de performance augmente à perpétuité et ne peut être abaissé. Un déficit est comptabilisé chaque jour où le Fonds n'excède pas le seuil de performance et aucune rémunération au rendement n'est comptabilisée tant que le Fonds n'a pas dépassé le seuil de performance. Aucune rémunération au rendement n'est versée sur les parts de catégorie I.

La rémunération au rendement est calculée et comptabilisée (et devient exigible) quotidiennement, de sorte que, dans la mesure du possible, le prix d'une part un jour donné tient compte de toute rémunération au rendement à verser à la fin de cette journée. Elle est versée trimestriellement. Le gestionnaire se réserve cependant le droit de changer la période sur laquelle une rémunération au rendement peut lui être versée par le Fonds.

La rémunération au rendement est assujettie aux taxes applicables. Le gestionnaire ne peut modifier la politique de versement de la rémunération au rendement sans qu'un préavis d'au moins 60 jours ne soit donné aux porteurs de parts. Il se réserve cependant le droit de changer la période sur laquelle une rémunération au rendement peut lui être versée par le Fonds.

Pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, la rémunération au rendement du Fonds s'est élevée à 2 668 598 \$.

Au 30 juin 2024 (non audité)

c) Frais et charges de Fonds de Fonds

Lorsqu'un Fonds investit dans un fonds sous-jacent, celui-ci peut payer des frais de gestion, une rémunération au rendement et d'autres charges qui s'ajoutent aux frais et charges payés par le Fonds. Les frais et charges du fonds sous-jacent auront une incidence sur le ratio des frais de gestion du Fonds. Le Fonds ne versera pas de frais de gestion ni de rémunération au rendement si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un fonds sous-jacent paierait pour le même service. De plus, il ne paiera pas de frais d'acquisition, de frais de rachat ni de frais d'opérations à court terme pour l'achat ou le rachat de parts de tout fonds sous-jacent géré par le gestionnaire. En ce qui concerne les autres fonds sous-jacents, il ne versera aucuns frais si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un investisseur paierait pour tout fonds sous-jacent.

**THINK AHEAD.
STAY AHEAD.**



PICTON MAHONEY ASSET MANAGEMENT – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Adresse de la société

Picton Mahoney Asset Management

33, Yonge Street, Suite 320
Toronto (Ontario) M5E 1G4
Canada

Téléphone : 416 955-4108

Numéro sans frais : 1 866 369-4108

Télécopieur : 416 955-4100

Courriel : service@pictonmahoney.com

www.pictonmahoney.com

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

18, York Street, Suite 2500
Toronto (Ontario) M5J 0B2
Canada

Administration du Fonds et agent des transferts

Picton Mahoney Funds

A/S Fiducie RBC Services aux investisseurs

Services aux actionnaires

155, Wellington Street West, 3^e étage

Toronto (Ontario) M5V 3L3

Canada